

Le Président

**Monsieur le Premier Ministre**  
**Hôtel Matignon**  
**57, rue de Varenne**  
**75700 Paris SP 07**

Paris, le 18 janvier 2018

Objet : Vos annonces au Comité Interministériel de la Sécurité Routière en faveur des piétons

Monsieur le Premier Ministre,

L'association que je préside se permet de vous faire part de la grande satisfaction qu'elle a ressentie, après dernier CISR, à la lecture de vos propositions en faveur d'une meilleure sécurité des piétons.

L'association a été fondée en 1959. Elle est la plus ancienne des associations défendant des usagers de la route et de la rue, attentive nationalement et localement à la sécurité de 60 millions de piétons qu'elle est la seule à représenter.

Le piéton était, jusqu'alors, le grand oublié de la politique publique de sécurité routière des vingt dernières années. L'accidentalité piétonne n'évolue plus à la baisse depuis 2003 et a connu une dégradation très préoccupante en 2016 (+ 19%). Cette accidentalité touche particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes piétons de moins de 14 ans.

Vous pouvez compter sur notre association pour soutenir les six propositions que vous avez énoncées, en faisant le vœu que votre administration pense à nous inviter lors de ces travaux, sur leur mise en application. Celles relatives aux passages piétons nous semblent prioritaires. L'association a été force de propositions réglementaires, dans le cadre des ateliers sur la mobilité, qui nous paraissent indispensables pour faire de nos passages piétons des espaces réellement protégés.

L'association fonde également de grands espoirs dans votre future loi sur la mobilité au quotidien. Cette dernière constitue une opportunité unique pour réhabiliter la marche à pied et offrir aux piétons de meilleures conditions d'aller et venir dans la cité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Paul LECHEVALIER  
Président des Droits du Piéton